



groupement des professeurs et éducateurs  
d'aveugles et d'amblyopes

## RAPPORT D'ACTIVITES 2017



### **Le mot de la Présidente**

En 2017, le GPEAA a maintenu le bilan des années précédentes en ce qui concerne les adhésions et la participation à nos activités. Malgré les difficultés que le monde associatif connaît, notre groupement demeure présent et reconnu dans ses objectifs.

Notre fonctionnement s'actualise. Notre communication se développe. Notre groupement continue ses actions.

**Annie Lamant**

# Sommaire

## 1. notre histoire

## 2. notre fonctionnement

2. a les adhésions

2. b le conseil d'administration

## 3. nos activités

3. a les journées pédagogiques

3. b les publications

## 4. notre communication

4. a la communication interne

4. b les participations extérieures

4. c les partenariats

4. d le site internet

## 1. notre histoire

Le GPEAA, Groupement des Professeurs et Educateurs d'Aveugles et d'Amblyopes, est une section du GIAA, Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes.



Né en 1953 de l'initiative de plusieurs étudiants non voyants, malvoyants et voyants, le GIAA s'est attaché dès ses origines à faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes aveugles ou malvoyants. Les étudiants devenus à leur tour enseignants ont alors fondé le GPEAA en 1964.

Depuis, le GPEAA reste fidèle à ses engagements auprès des jeunes déficients visuels et garde pour objectif essentiel de fédérer les professionnels de l'éducation et de la pédagogie.

La gestion de notre groupement est organisée depuis sa fondation par un conseil d'administration avec une représentation égalitaire des instituts, établissements ou structures gestionnaires du secteur médico social et de l'éducation nationale.

Les journées pédagogiques ont été organisées et le bulletin pédagogique publié dès le début et ont perduré sans arrêt jusqu'à nos jours avec les évidentes modifications au fil du temps.

Notre groupement rassemble les professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes déficients visuels et aveugles de la naissance à 20 ans.

L'évolution et les modifications des lois sur le handicap, des différentes formations initiales des professionnels, des

rapports société et handicap, des technologies spécialisées entraînent des modifications fondamentales de l'accompagnement des handicapés visuels.

Les rencontres et les réponses aux questionnaires de satisfaction lors de nos journées pédagogiques nous confortent dans l'utilité de ces moments d'échanges de pratiques dans ces périodes de grands changements et de doute.

## **2. notre fonctionnement**

### **2. a les adhésions**

Depuis quelques années, le nombre des adhésions est stable. Comme dans tous les groupements associatifs, la difficulté réside dans la fidélisation des adhérents et la régularité du règlement de la cotisation.

Conscients des nombreux appels aux dons et à adhésion, les tarifs restent inchangés encore cette année.

adhésion 30€ ou 40 € (selon la version de la revue)

abonnement 80 €

En 2017, nous comptons 90 adhérents – abonnements.

L'adhésion concerne l'inscription individuelle et l'abonnement concerne les établissements, les associations ou autres structures.

Les qualifications professionnelles des adhérents se diversifient de plus en plus et sont en lien direct avec la composition de l'équipe pluridisciplinaire.

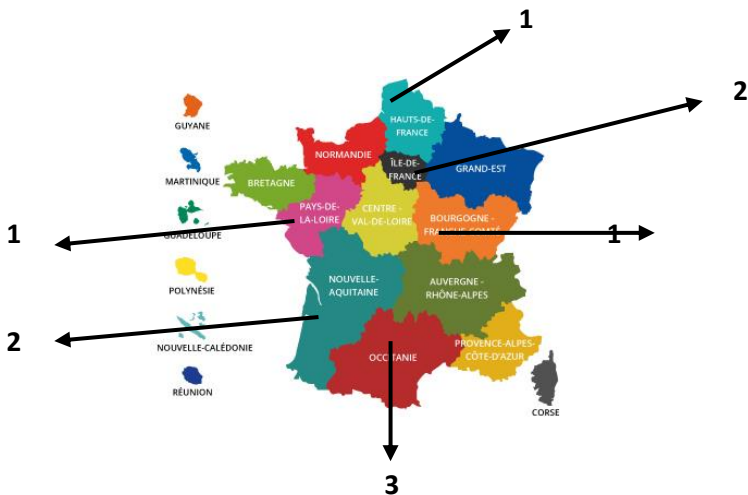
## 2. b le conseil d'administration

Les administrateurs sont des professionnels de la déficience visuelle, en activité ou retraité. Ils sont tous bénévoles. Leur répartition géographique est un atout qui entraîne aussi des contraintes.

Un atout, car permettant d'avoir des informations de terrain de diverses régions

Des contraintes, car obligation de déplacements réguliers pour nos réunions et l'organisation de nos activités.

### répartition géographique des administrateurs



Le mandat est de 3 ans. Un renouvellement partiel est organisé tous les ans par un vote par courrier, mail ou sur le site.

Les réunions ont lieu 4 fois par an. Ce sont des moments d'échanges sur le fonctionnement du GPEAA mais aussi de

construction du programme et organisation des journées pédagogiques.

Le bénévolat et l'investissement personnel qu'il implique peut expliquer l'absence de motivation pour candidater. Renouveler les membres du conseil est pourtant indispensable pour l'apport de nouveaux points de vue et fonctionnement dans nos activités : nous comptons sur vous !

### **3. nos activités**

#### **3. a les journées pédagogiques**

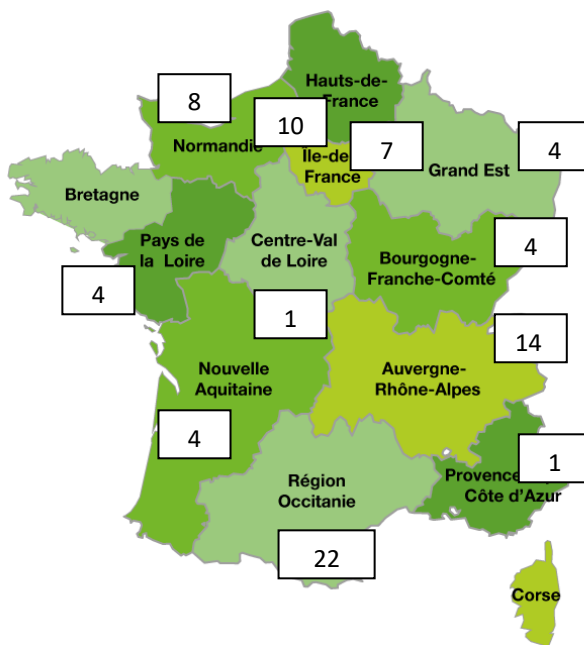
En 2017, le décret de la mise en application de la loi du 5 mars 2014 a été effectif. Cette loi confie aux financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent. Au numéro utilisé jusqu'alors, le référencement sur le catalogue des organismes de formation habilités est souhaitable.

Les objectifs : améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation.

Le GIAA-GPEAA est référencé au Datadock.

Ce référencement, preuve de notre crédibilité dans le domaine de la formation continue spécialisée a été un moment de mise en forme de nos savoirs faire et comment les faire savoir.

Formation continue reconnue, nos journées pédagogiques constituent le moment phare de nos activités annuelles et le fil rouge de nos actions.



**Répartition des inscrits aux JP 2017**

La Réunion 3

Belgique 4

Suisse 1

Ces journées rassemblent des participants, adhérents au GPEAA ou non, de France métropolitaine et outre mer, des professionnels européens francophones. Le nombre des participants augmente régulièrement depuis quelques années.

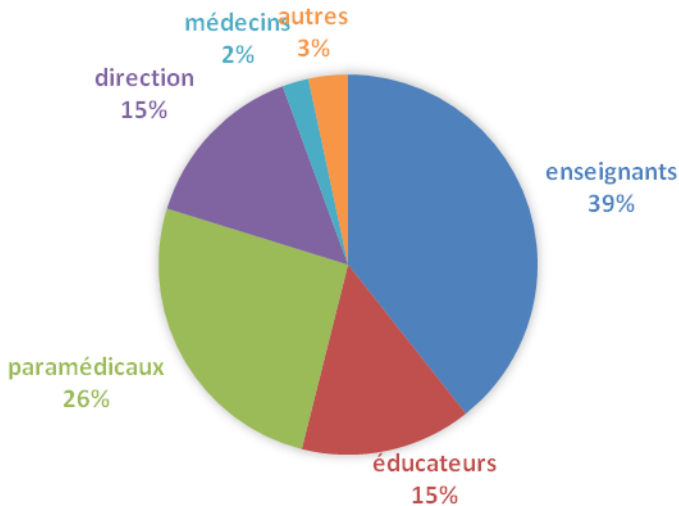
Quelques chiffres (participants payants) :

2014 : 65

2015 : 75

2016 : 80

2017 : 90



---

### Professionnels inscrits aux JP 2017

Le questionnaire de satisfaction proposé aux participants et renseigné par une grande majorité d'entre eux (60 réponses) nous donne des informations importantes sur leurs attentes.

Les inscriptions, en plus de la reconnaissance de l'utilité de ces moments d'échanges et de diffusion d'informations représentent un apport financier indispensable à notre fonctionnement.



### **3. b les publications**

#### **les actes des journées pédagogiques**

Les présentations des interventions par les conférenciers lors des congrès ont évolué. Depuis quelques années, l'appui de supports visuels s'est généralisé et diversifié et a pris une place prépondérante et incontournable.

Power points, graphiques, photos, films...

Souvent, ces supports visuels sont, selon les conférenciers, réservés à leur usage personnel (comme guide, comme un support de cours). Mais le document transmis par les intervenants se limite souvent à cette présentation très visuelle qui ne se prête pas à une présentation écrite des actes.

Il paraît illusoire d'envisager un retour à une présentation rédigée. Le risque étant que notre public déficient visuel et aveugle ait le sentiment d'être "oublié".

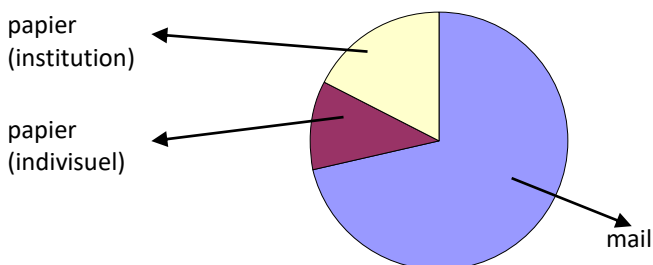
Les inscrits et les intervenants à nos journées reçoivent le document qui rassemble toutes les interventions. Cette année, un mot de passe réservé permet d'accéder à la lecture ou au téléchargement pour une impression totale ou partielle.

Les actes depuis 2004 sont toujours en vente en version papier ou numérique.

**la revue pédagogique**

Envoyée à nos adhérents 3 fois par an (mars, juin et décembre), notre revue pédagogique est proposée en version numérique ou en version papier. Depuis quelques années déjà, nous vous recommandons de privilégier la version numérique.

Pour les déficients visuels, la version pdf n'étant pas toujours accessible, une version word est proposée.



**Répartition des versions proposées**

Chaque numéro présente un dossier et des chroniques. Pour alimenter les connaissances et l'information de tous par tous, nous attendons vos participations !

### **les numéros spéciaux**

Ce sont des publications en vente hors abonnement. Ces numéros présentent des personnalités du monde de la déficience visuelle qui ont marqué l'histoire par leurs écrits ou leurs actions qui imprègnent toujours les fonctionnements actuels. Des thèmes et sujets

d'actualité de la déficience visuelle sont aussi retenus et traités.

D'autres documents sont en préparation.

## **4. la communication**

### **4. a la communication interne**

Le GPEAA est une section du GIAA – Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes – dont le siège est situé à Paris.

Le GPEAA est représenté aux conseils d'administration par sa présidente qui participe aux conseils d'administration du GIAA 4 fois par an en tant qu'administratrice élue. Sa participation est aussi prévue aux réunions de bureau et à l'assemblée générale annuelle organisée à Paris ou dans une délégation en province.

### **4. b les participations extérieures**

De nombreux congrès ou diverses rencontres spécialisées sont organisées régulièrement par des structures ou associations de la déficience visuelle.

Ces moments d'informations, de mises à niveau de compétences ou de découvertes, d'échanges de pratiques enrichissent le quotidien professionnel.

Notre groupement participe à ces rencontres et par nos différents moyens de communication contribue à notre rôle de passeurs d'informations.

En 2017, Le GPEAA a participé en tant qu'intervenant ou participant à de nombreux évènements.

- les entretiens des aveugles, un siècle de combat – FAF
- une formation "géométrie" à l'IJA Toulouse
- le congrès ICEVI - Europe à Bruges
- les 100 ans du Livre d l'Aveugle
- les journées PLR (pré lecture, langage, représentations) – FAF
- le 2<sup>ème</sup> salon des Landes – Pôle sensoriel des Landes Mt de Marsan
- matériel en expérimentation – CSES A. Peyrelongue ...

#### **4. c les partenariats**

Le GPEAA a des relations privilégiées ou des liens de réciprocité avec de nombreuses instances, des associations, des établissements en France métropolitaine et outre mer, en Europe.

#### **4. d le site internet**

Une nouvelle présentation de notre site a été réalisée en 2017. Outil de communication indispensable, notre site a été conçu selon les normes d'accessibilité pour le public déficient visuel et aveugles.

Il présente toutes les activités de notre groupement et a vocation à évoluer et s'enrichir avec vos remarques, vos informations (boîte à outils en particulier) et vos questions.

[www.gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr)



groupement des professeurs et éducateurs  
d'aveugles et d'amblyopes